

Délibération : N°2021-05-26 : 11

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 26 mai 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation de la modification de l'ordre du jour : nomination de Mme Sandrine SAGAN dans le collège des personnalités extérieures du conseil scientifique.

Après échange avec les membres du conseil d'administration, le président du conseil d'administration soumet la modification de l'ordre du jour : nomination de Mme Sandrine SAGAN dans le collège des personnalités extérieures du conseil scientifique au vote des membres du conseil d'administration.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 20

Pour : 20 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

La modification de l'ordre du jour : nomination de Mme Sandrine SAGAN dans le collège des personnalités extérieures du conseil scientifique à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 26 mai 2021

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

